



DÉCLARATION 20/07/ 2022

L'ANAD proteste avec force contre l'interdiction de sortie du pays du coordinateur du FNDC, Oumar Sylla alias Foniké Menguè et l'incarcération du Secrétaire Général de la Fédération Syndicale Autonome des Banques, Assurances et micro finances de Guinée (FESABAG), Abdoulaye Sow.

Peut-on encore parler de justice sous ce régime, alors que des libertés fondamentales sont remises en cause ?

Comment ne pas être dans l'émotion de l'indignation face à un pouvoir aveugle, injuste et brutal puisque le refus de la liberté de mouvement ou de l'exercice du droit syndical, imposé illégalement à un citoyen, est aussi une violence contre les droits humains ?

La colère de l'ANAD est aussi dans le ressentiment face à un pouvoir qui, dans son essoufflement, malmène l'état de droit et dérive vers une posture autoritaire avec la volonté de mettre la nation sous son joug.

L'ANAD s'inquiète ainsi de l'allongement dangereux de la liste d'atteintes aux droits fondamentaux **qui risque de porter un coup fatal aux efforts de médiation de la CEDEAO**. Libertés de voyager et de s'exprimer entravées. Manifestations pacifiques interdites. **Intimidations, arrestations** et embastillement, sans fondement légal, des acteurs de la société civile, des leaders politiques et syndicaux. Confiscation et destruction des biens de leaders politiques et harcèlement judiciaire sur la base d'accusations fantaisistes contre leur moralité. Mais plus grave : la Charte de la transition, gardienne de nos droits et libertés fondamentales pendant cette période d'exception, est, elle-même, violée de façon délibérée et répétée.

Face à ces violations outrageantes, l'indignation ne suffit pas. Il faut lutter fermement contre les atteintes graves à nos libertés. Il faut agir avec détermination et persévérance pour protéger l'état de droit pour la mémoire

de ceux qui ont payé de leur vie pour ce combat, ou qui sont emprisonnés ou encore ont choisi le chemin de l'exil. C'est pourquoi, l'ANAD appelle toutes les forces vives de la nation à faire bloc afin de contrer la déraison des dirigeants de la junte qui montrent, sans plus se cacher, la face outrageusement autoritaire de son pouvoir.

L'acharnement contre le FNDC est aussi contre l'ANAD comme il est contre tous ceux qui défendent la République et la démocratie. Il est à dessein pour compromettre les chances de succès du dialogue qui doit être engagé sous les auspices du médiateur désigné par la CEDEAO. Les forces vives de la nation doivent donc être vigilantes à l'égard des stratagèmes de ceux qui veulent se maintenir coûte que coûte au pouvoir et résister, avec persévérance, aux forces hostiles au retour à l'ordre constitutionnel.

Ensemble, protégeons nos libertés fondamentales par le retour à l'ordre constitutionnel !

Vive la république !

Vive la démocratie !

Fait à Conakry le 20 Juillet 2022

L'Alliance Nationale pour l'Alternance et la Démocratie